

Ragrégé fibré base ciment classé P3

UZIN NC 148

Ragrégé autolissant fibré pour des épaisseurs jusqu'à 20mm

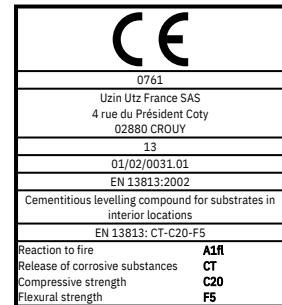
DOMAINES D'APPLICATION :

Adapté :

- ▶ pour la réalisation de surfaces planes, lisses, et absorbantes, avant la pose de revêtements de sols souples, de parquets ou de carrelages
- ▶ pour des sollicitations normales en domaine résidentiel, commercial ou industriel léger
- ▶ aux sollicitations des sièges à roulettes

POUR APPLICATION SUR :

- ▶ chapes ciment ou bétons
- ▶ chapes sulfate de calcium
- ▶ supports minéraux avec traces de colles parfaitement adhérentes et insensibles à l'eau
- ▶ carrelages, pierres naturelles ou Terrazo
- ▶ dalles semi-flexibles
- ▶ supports à base de bois (parquets poncés / panneaux OSB 3 et 4 vissés / panneaux de particules P5 à P7 vissés)
- ▶ planchers chauffants à circulation d'eau chaude et planchers rayonnants électriques (PRE)

**PROPRIÉTÉS :**

UZIN NC 148 donne, après gâchage avec de l'eau, un ragrégé autolissant de haute qualité dont les fibres réduisent la formation de fissures. Idéal en rénovation ou pour les supports présentant des joints.

- ▶ Certifié QB CSTB n°148 S 101
- ▶ Pour des épaisseurs de 3 à 20 mm
- ▶ Idéal pour les travaux de rénovation
- ▶ Bonne capacité d'autolissance
- ▶ Rapidement circulable
- ▶ Pompage
- ▶ Pour l'intérieur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Emballage	sac papier
Conditionnement	25kg
Tenue en stock	9 mois au sec en emballage d'origine
Taux de gâchage	6 à 6,5L d'eau par sac de 25 kg
Couleur	gris
Consommation	1,6 kg/m ² par mm d'épaisseur
T° idéale d'application	15 à 25°C et HR inf. à 65%
Durée prat. d'utilisation	20 à 30 minutes*
Circulable	après 1 à 3 heures*
Recouvrable	Sols souples et carrelages : 24 à 48h* / Parquets : 3 à 5j*
Réaction au feu	A1fl

*À 20°C et 65% d'humidité relative pour une épaisseur de 3mm.



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être résistant, sec, propre, non fissuré et exempt de toute substances polluantes susceptibles de diminuer l'adhérence.

Les anciennes couches instables, insuffisamment dures et faiblement adhérentes à la surface du support devront être éliminées par tout moyen mécanique ou manuel.

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration.

En fonction du domaine d'utilisation et de la nature du support, procéder ensuite à l'application du primaire UZIN appropriés.

Toujours laisser parfaitement sécher le primaire avant de commencer la mise en oeuvre du ragréage.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN OEUVRE :

1. Préparation du mélange : Verser 6 à 6,5L d'eau claire froide ($T^{\circ} > 8^{\circ}\text{C}$) dans un seau de malaxage propre. Ajouter le sac de ragréage tout en malaxant énergiquement pendant au moins 1 minute jusqu'à obtention d'une consistance homogène, fluide et non grumeleuse. Utiliser un malaxeur électrique à vitesse lente (500 à 750 tr/min) équipé d'un batteur à ragréage. Appliquer immédiatement le mélange.

2. Application : Verser le ragréage sur le support primairisé, puis le répartir en une couche régulière à l'aide d'une lisseeuse ou d'un râteau d'étalement WOLFF. Appliquer si possible l'épaisseur nécessaire en une passe d'eau minimum 3mm. La capacité d'autolissance et la qualité de surface pourront encore être améliorée en passant le rouleau débulleur WOLFF sur le ragréage encore liquide. Après séchage, un ponçage superficiel (grain 40 à 60) améliorera la qualité de la surface et la capacité d'absorption.

CONSOMMATION :

Épaisseur	Consommation	Surface par sac
3 mm	4,8 kg/m ²	5,2 m ²
10 mm	16 kg/m ²	1,6 m ²
20 mm	32 kg/m ²	0,8 m ²

IMPORTANT :

- Le support doit avoir une $T^{\circ} > 10^{\circ}\text{C}$ et la différence entre la température du support et le point de rosée doit être supérieure à 3°C .
- Les durées de durcissement, de séchage et d'attente avant aptitude à la pose augmentent par température basse et humidité relative élevée. A contrario, une température élevée réduit la durée pratique d'utilisation.
- Il est impératif d'assurer une ventilation suffisante durant tout le processus de séchage du ragréage. Dans le cas contraire, une laitance en surface pourrait apparaître.

- Ne pas appliquer l'enduit sur un sol en cours de chauffe.
- Dans le cadre d'une application à la pompe, utiliser le disque d'étalement UZIN pour déterminer le bon dosage d'eau (rayon d'étalement = 155 +/- 5mm). Afin d'assurer un débit d'eau constant, nous recommandons fortement l'utilisation d'un bac de rétention.
- Dans le cadre d'une épaisseur supérieure à 10mm, veuillez-vous rapporter au certificat QB du ragréage pour déterminer le primaire adapté. Il est à noter qu'un faïencage du ragréage est possible sur ce type d'épaisseur mais celui-ci n'altère en rien la qualité intrinsèque du ragréage - ce dernier est donc apte à être recouvert par un revêtement de sol. Afin d'éviter tout faïencage, nous recommandons l'utilisation d'un primaire sablé (UZIN PE 412 ou UZIN PE 470).
- Pour l'application en épaisseur supérieure à 5mm, mettre en place des bandes de désolidarisation UZIN au droit des éléments verticaux. Au-delà de 10mm, utiliser un primaire sablé (UZIN PE 470 ou UZIN PE 412).
- Protéger les surfaces fraîchement ragréées de la chaleur, du soleil et des courants d'air.
- Ne pas utiliser comme revêtement d'usure / doit toujours être recouvert.
- Les joints de dilation et joints périphériques doivent être conservés. Les joints de fractionnement doivent être traités au moyen d'une résine tel que UZIN KR 416 ou UZIN KR 516.
- Le support doit être sec et non soumis à des remontées d'humidité sous quelque forme que ce soit. Dans le cas contraire, utiliser la barrière anti-remontée d'humidité UZIN PE 470.
- Respecter les informations données dans les fiches techniques des produits UZIN utilisés. Pour la mise en oeuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

- Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission

COMPOSITION :

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersables et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Eviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger. Le produit contient des fibres à base de microparticules de polymères synthétiques (SPM). Maintenir le récipient bien

fermé. Ramasser immédiatement le matériau renversé provenant de récipients endommagés et le réutiliser ou l'éliminer correctement. Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Le produit contient des microparticules de polymères synthétiques (SPM). Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.